

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Nouvelle-Beauce, tenue le 16 octobre 2018, à 18 h, à la salle Pierre-Maurice-Vachon du Centre administratif régional de La Nouvelle-Beauce, situé au 700, rue Notre-Dame Nord, à Sainte-Marie, où les maires suivants étaient présents, sous la présidence de M. Gaétan Vachon, maire de la Ville de Sainte-Marie et préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, laquelle séance a été convoquée conformément aux dispositions de l'article 156 et suivants du Code municipal :

Réal Bisson	Municipalité de Vallée-Jonction
Olivier Dumais	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
Michel Duval	Municipalité de Sainte-Hénédine
André Gagnon	Municipalité de Saint-Bernard
Luce Lacroix, représentante	Ville de Sainte-Marie
Carl Marcoux	Municipalité de Saint-Elzéar
Clément Marcoux	Municipalité de Scott
Claude Perreault	Municipalité de Sainte-Marguerite
Carole Santerre	Municipalité de Saints-Anges
Jacques Soucy ⁽¹⁾	Municipalité de Frampton
Réal Turgeon	Municipalité de Saint-Isidore

Formant le corps complet de ce conseil.

⁽¹⁾ Celui-ci quitte à 18 h 15.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Mario Caron, est également présent.

Résolution n° 14633-10-2018

Objet : Fonds de soutien aux projets structurants - Fonds de développement des territoires 2019-20 – Adoption des priorités d'intervention

ATTENDU que la MRC de La Nouvelle-Beauce doit adopter ses priorités d'intervention pour l'année 2019-20 en fonction des objets prévus à l'entente du Fonds de développement des territoires (FDT);

ATTENDU que ces priorités serviront de référence à l'octroi d'aide financière provenant du Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réal Turgon, appuyé par M. Carl Marcoux et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce adopte les priorités d'intervention suivantes :

Secteurs	Priorités
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de l'éducation une priorité pour le développement de la Nouvelle-Beauce. • Soutenir le développement de programmes éducatifs attractifs qui répondent aux besoins des jeunes des niveaux primaire, secondaire, collégial, professionnel et universitaire. • Soutenir les initiatives réalisées auprès des jeunes de moins de 18 ans en matière de développement personnel et social.

...2

Secteurs	Priorités
Économie	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la vitalité des secteurs commercial, manufacturier et agroalimentaire de la Nouvelle-Beauce en lien au maintien et à la croissance des entreprises existantes et au développement de nouvelles entreprises. • Soutenir les organismes de développement économique en lien avec l'entrepreneuriat, le tourisme et l'agroalimentaire.
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la collaboration entre les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce et celle avec les MRC de la région Chaudière-Appalaches.
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités. • Valoriser le bénévolat, s'occuper de la relève et améliorer le soutien financier à l'action bénévole. • Accueillir, intégrer et maintenir les immigrants dans la communauté. • Soutenir les mesures de lutte à la pauvreté. • Soutenir la mise en œuvre des plans d'action des politiques familiales et des aînés.
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Embellir le territoire et valoriser les espaces verts, les parcs, les boisés ruraux et urbains, les rives de la rivière Chaudière et les paysages de la Nouvelle-Beauce. • Répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d'équipements, d'infrastructures, de services et d'études, particulièrement en matière de loisirs, de culture et d'environnement. • S'assurer d'une offre de terrains résidentiels à l'intérieur de tous les noyaux urbains. • Soutenir les démarches de réflexion en regard à la gestion de l'urbanisation.
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les déplacements – pédestres, cyclables, routiers, collectifs, accompagnements, adaptés, ferroviaires - de la population et des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la Nouvelle-Beauce.
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir des soins de santé accessibles à toutes les communautés sur le territoire de la Nouvelle-Beauce.

Secteurs	Priorités
Planification	<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser la planification stratégique Vision Nouvelle-Beauce 2025. • S'assurer d'une mise à jour régulière du SADR en regard à la dynamique de développement du territoire de la Nouvelle-Beauce. • Soutenir la mise en œuvre du Plan de développement du territoire agricole et forestier (PDTAF). • Soutenir la démarche d'élaboration de la politique intégrée familles/aînés.

(signé)

Mario Caron, OMA
 Directeur général
 et secrétaire-trésorier

(signé)

Gaétan Vachon
 Préfet

Copie certifiée conforme, ce 17 octobre 2018.



Mario Caron, OMA
 Directeur général
 et secrétaire-trésorier